

«Jean Arthuis- Déclaration de politique générale « Ce discours ne conforte ni la croissance ni la confiance »»

08/04/2014

« Ce discours ne conforte ni la croissance ni la confiance »

Réaction de Jean Arthuis à la déclaration de politique générale de Manuel Valls :

« Le discours de politique générale de Manuel Valls fait le choix du déficit et de l'endettement publics. Les mesures annoncées ne répondent ni aux exigences de compétitivité qui conditionnent l'inversion de la courbe du chômage, ni à la réduction des dépenses publiques.

L'allègement des charges sociales n'est pas à la hauteur de la nécessité et rien n'est dit sur leur financement. Par ailleurs le traitement spécifique du SMIC ne va-t-il pas inciter à tirer les salaires vers le bas ? Le compte n'y est pas. Manuel Valls aurait intérêt à se souvenir de ses propositions, abandonnées lors des primaires socialistes, en faveur de la TVA sociale.

S'agissant des dépenses publiques, rien sur la durée du temps de travail dans les trois fonctions publiques. Le Premier ministre s'attaque à la réforme des collectivités territoriales en annonçant, à raison, la suppression de la clause de compétence générale. Dès lors, à quoi bon prévoir la suppression des départements en 2021. Autrement dit, ceux qui seront élus en 2015 dans les conseils départementaux auront pour mission de liquider l'institution départementale. Qui se chargera de mettre en œuvre l'aide sociale, pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes dépendantes, la protection des enfants et des familles, les allocataires du RSA ? Où sont les économies ? Quel avenir pour les agents des départements ? L'annonce déstabilise sans dessiner l'avenir. C'est une confusion programmée !

Les réformes, c'est maintenant ! Elles ne peuvent attendre 2021 ! Nous avons besoin de mesures structurantes sans délais.

Il n'y a pas de croissance sans confiance. Ce discours ne conforte ni la confiance, ni la croissance. Il multiplie les questions sans réponse. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)